

Les rectorats actuels vont demeurer inchangés. Ainsi en a décidé le [MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE](#) . Suite à la fusion des régions, il était question qu'il en soit de même pour les rectorats. Les rectorats de Dijon et de Besançon resteront finalement séparés et indépendants bien que les travaux en cours ne seront pas remis en question. Des projets communs sont menés sur certaines thématiques, notamment sur l'enseignement supérieur.